

La foire aux chevaux



Elle a lieu le premier dimanche de novembre. Son origine remonterait au XIII^{ème} siècle. Chaumeau, dans « *l'Histoire du Berry* » de 1566, la cite parmi l'une des cinq foires de la seigneurie d'Argenton.

« *La première au lieu d'Argenton le jour et feste de la Magdelaine 22 juillet ; la deuxième à la Chapelle Saint-Gilles, à trois lieues d'Argenton, le 1er septembre ; la tierce à Saint-Marcel, le samedi après la Saint-Michel ; la quatrième à deux lieues près d'Argenton le jour et feste de saint Denys, et la cinquième à Pont-Chrétien, distant d'une lieue* ».

Les seigneurs de Chabenet percevaient une pinte de vin sur chaque débitant qui s'y installait. Vers 1790, il n'existait plus de pont sur la Bouzanne, qu'on était obligé de passer à gué en temps ordinaire.

Mais le jour de la foire, les meuniers du village ne manquaient jamais d'élever le niveau des eaux de la rivière pour contraindre les arrivants à passer, moyennant un droit de péage, sur la passerelle qu'ils préparaient pour la circonstance avec des pierres et des troncs d'arbres.



Les administrateurs du district d'Argenton s'appuyèrent sur ces abus et la difficulté d'accès au champ de foire (situé sur la rive droite en aval du pont actuel) pour réclamer le transfert au chef-lieu. Mais leur enquête n'aboutit pas.

Dans son mémoire de l'an XII, le préfet de l'Indre, Dalphonse, rapporte : « *Dans l'Indre, les foires ne jouissaient et ne jouissent encore d'aucun privilège, leur durée n'était et n'est*





encore que d'un jour, à l'exception de la foire du Pont qui a lieu auprès d'Argenton le 15 brumaire de chaque année, et qui dure pendant trois jours ».



En 1788, le « jour de la fête du Pont », le curé de Migné mentionne, en novembre, « une chaleur assez considérable, au point qu'on y était habillé comme dans le mois d'août et toutes les dames de Saint-Gaultier y faisaient étalage de leurs atours ». ¹

En 1804, le préfet Dalphonse indique cette foire, fixée au 15 Brumaire, parmi les « foires aux boeufs maigres »; dans la même catégorie, on trouve quatre foires à Argenton, une à Saint-Gaultier et une à Ardentes. Ce texte ne répertorie pas les foires aux chevaux, mais met en lumière un autre aspect de la foire du Pont.

En 1809, le maire de Chasseneuil écrivait : « La foire anciennement désignée et connue partout pour être invariablement à l'époque du premier lundi d'après la Toussaint a été célèbre et renommée par son commerce en tout genre. Il s'y rendait des marchands et des curieux des différents départements éloignés, tant du Limousin que du Poitou, de la Normandie, etc. C'est à cette foire champêtre que les gens d'affaires traitaient de leurs intérêts, que se fixait le prix du vin et de plusieurs comestibles et que l'on y rencontrait du bétail de belle espèce. Depuis le changement de sa date, elle s'affaiblit. » ²

En 1811, les conseillers de Chasseneuil et du Pêchereau demandent de replacer la foire du Pont au premier lundi après la Toussaint, car elle avait été fixée en 1806 au 5 novembre : « On pense que le temps le plus convenable pour cette révision sera après le renouvellement des conseils municipaux qui probablement seront mieux composés qu'à présent. »

Jean-Louis-François Deschartres, connu comme précepteur de la future George Sand, était un ami du père de cette dernière, Maurice Dupin de Francueil. Il fut un fidèle de la foire du Pont-Chrétien. Dans notre région, il avait pour ami Robin de Scévole. Par ailleurs, propriétaire foncier et agronome, il s'est intéressé aux chevaux. En 1811, il reçoit en premier prix une prime d'encouragement de 150F pour un poulain de deux ans, sans doute le fils de Leopardo, l'étalon espagnol de Maurice et d'une jument luxembourgeoise. Trois ans plus tôt, le 17 septembre 1808, Maurice, montant ce Léopardo avait fait une chute mortelle, à la sortie de La Châtre. On retrouve Deschartres comme membre du jury de la foire en 1815, nommé par la Société d'Agriculture. Le 29 octobre 1825, il écrit : « Nous approchons de la foire du Pont. Cette époque me rappelle d'heureux souvenirs » ³

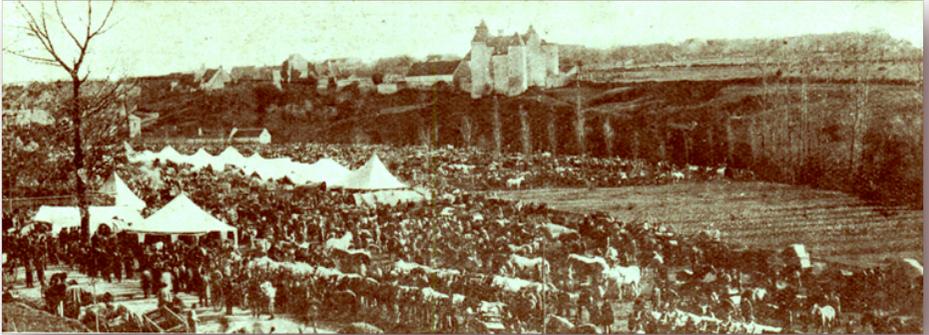
En 1848, Mme de Gargillesse avait fait venir, le jour de cette foire, des plats de Paris de la maison de Chevet, et donna un repas dans son château du Broutet. « L'aimable hôtesse avait eu l'art de faire assister à ce repas le préfet républicain, M. Jules Chevillard, qui y fit la meilleure contenance. »

¹ Texte cité par Geneviève Bédoucha « les Liens de l'Eau », Maison des Sciences de l'Homme, 2011.

² Archives départ. M 6174.

³ Article de Pierre Rémérand dans la Revue de l'Académie du Centre, 2003-2004, p.131-172.





La foire du Pont se tenait et se tient toujours à l'emplacement du terrain de camping

George Sand mentionne la foire dans une lettre à son fils Maurice du 9 novembre 1852 : « J'ai vendu à la foire du Pont mes deux juments ». En fait son agenda nous en apprend un peu plus : elle avait envoyé en mission son cocher Silvain Brunet et un ami, Charles Duvernet pour vendre la Blanche et la Noire. L'expédition prend quatre jours : du 4 au 7 novembre.⁴

En 1893, le conseil de Saint-Marcel vote à l'unanimité, le Maire étant Camus, une somme de 100 F comme « indemnité accordée à Mme Devaux, relative à la tenue de la foire du Pont dans son pré » et en 1895, une autre subvention, de 20 F, au « péageur » de la Foire du Pont.⁵

Ces quelques mentions de la fin du XVIII^{ème} siècle et du XIX^{ème} siècle, montrent qu'en plus du commerce des chevaux, la foire fut très importante, notamment pour celui du vin et celui des bœufs. C'était même la foire la plus importante de l'Indre à cette époque.

Depuis la motorisation en agriculture, la foire a perdu de son importance (un millier de chevaux avant la guerre de 1914, quelques dizaines les dernières années), mais elle constitue encore une fête très vivante.

Si la « foire aux chevaux » se tient toujours le premier dimanche de novembre, aujourd'hui, elle reflète la place du cheval dans notre société. Les chevaux, les ânes et les mulets ne sont plus utilisés comme bêtes de somme, mais comme animaux de loisir. Un concours organisé par le comité des fêtes récompense les plus beaux animaux.

La foire marchande est remplacée par une brocante, qui reste un temps fort de la vie associative de notre commune.



- En 2011 la foire existe toujours, mais n'a plus l'ampleur d'antan (photo A. Gautier)

⁴ Correspondance de George Sand, tome XI, établie par Georges Lubin.

⁵ Archives départ. 6347.

